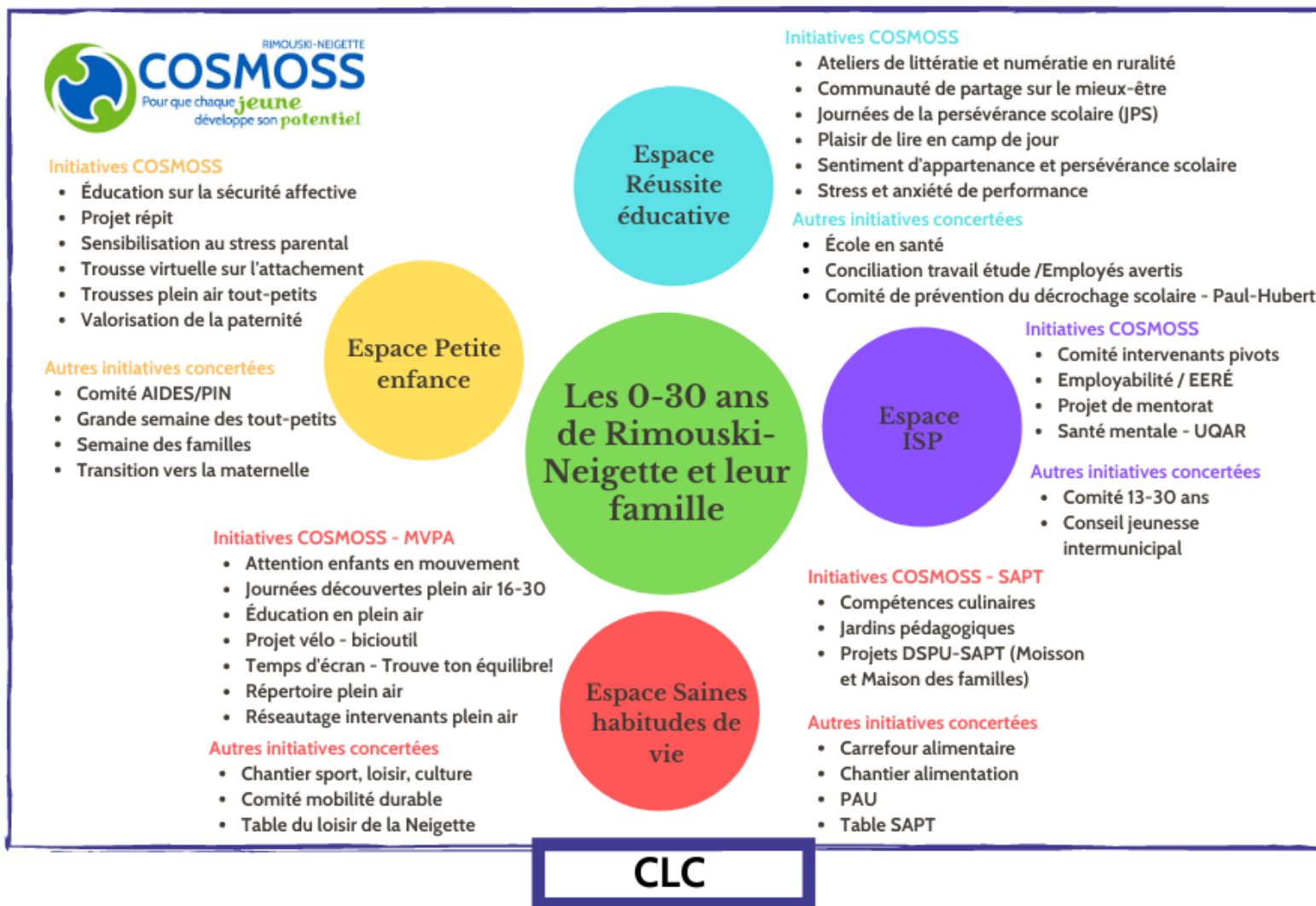


Concertation et comités de travail Plan d'action stratégique 2020-2022



Instances		Rôles	Fréquence et objectifs
Comité local de coordination (CLC)		Assurer le suivi de la mise en œuvre de la démarche, selon les aspects suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Gestion financière • Gestion des ressources humaines • Démarche de planification stratégique intégrée • Veille et vigie de la vision intégrée • Lien avec le régional • Consolidation de la mobilisation 	Dizaine de rencontres par année, aux moments clés <ul style="list-style-type: none"> • Demandes de modification • Adoption de bilans de mise en œuvre et de • Adoption de bilans financiers • Adoption d'actualisation • Etc.
Assemblée des partenaires		Permettre aux partenaires COSMOSS d'avoir une vision d'ensemble du plan d'action et des initiatives mises en place dans chacun des espaces de concertation	En mai * à valider au CLC de septembre <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du bilan de mise en œuvre et d'initiatives coups de cœur • Réseautage • Opportunité de formation
Espaces de concertation	Espace petite enfance	Mobiliser les partenaires autour des actions à réaliser. Voir à la cohérence globale des actions pour chacun des enjeux. Suivre la réalisation des stratégies. Offrir un espace de concertation aux partenaires.	En septembre/octobre : <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des objectifs et initiatives pour l'année • Mobilisation des partenaires dans les comités de travail • Échanges entre les partenaires autour de leur programmation à venir En mars/avril : <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'avancement des initiatives • Participation au processus d'actualisation • Échanges entre les partenaires
	Espace Réussite éducative		
	Espace Intégration socioprofessionnelle		
	Espace saines habitudes de vie		
Comités de travail		Assurer la mise en œuvre des actions et initiatives.	Rencontres au besoin, afin de mener à terme les actions et initiatives.